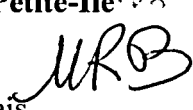


Saint-Denis, le 11 0

COMMUNE DE PETITE-ÎLE
Administration Générale
23 NOV. 2022
COURRIER ARRIVÉ
Monsieur Serge HOAREAU
Maire de la commune de la Petite-ÎleMairie de Petite-Île
192 rue Mahé de Labourdonnais
97429 PETITE ÎLE
V/Réf. : V/courrier du 10.08.2022
22-5243/SPU/SH/FLN/Réf. : DPE/POE/AA/WV/cr/CD 22002709
(CA22001936)Contact : Willy VELETCHY
Responsable Pôle Observatoire Etudes Data
Tél. : (0262) 94 21 45 - willy.veletchy@reunion.cci.fr**Objet : Avis sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de la Petite-Île****Monsieur le Maire,**

Dans le cadre de la modification simplifiée du PLU de la commune de la Petite-Île vous avez sollicité l'avis de la CCI Réunion en tant que Personne Publique Associée et je vous en remercie.

Nous avons analysé les documents transmis par vos services qui ont pour objet :

- Deux évolutions de zonages de zones A vers des zones UD pour une surface totale de 0,26 ha
- Une réduction d'un périmètre de réciprocity agricole afin que celui-ci soit adapté à la réalité du terrain
- Des précisions règlementaires relatives aux pentes de toits ; à la règle de calcul des hauteurs
- Des précisions règlementaires relatives aux normes de stationnement pour les équipements publics
- La mise en place de schéma illustratif de différentes règles présentes dans le règlement en vigueur
- La mise en cohérence du rapport de présentation avec les traductions règlementaires (recalcul des surfaces, mention des zones 1AU/2AU).

Les modifications envisagées du PLU n'ont pas d'impact sur l'économie et n'appellent pas de remarques particulières de notre part. La CCI de La Réunion ne voit aucune objection à cette évolution de votre document d'urbanisme.

Par conséquent, notre compagnie émet un avis favorable sur le projet de modification simplifié du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Petite-Île, tel qu'il nous a été soumis.

Je vous prie de croire, **Monsieur le Maire**, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président


Pierrick ROBERT
